L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 7 NOVEMBRE 1871. 45me Année—Vol. XLV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-IMPRIMEURS.

NOUVELLE-ORLEANS. MARDI MATIN, 7 NOVEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Hotchkiss, Myers & Cohen, No 36 de la rue de Chartres—25 caisses de chaussures, venant d'arriver directement des manufactures.

Par Vincent & Co., aux Nos. 62 et 64 de la rue de la Douane—Un grand assortiment de marchandises sèches étrangères et américaines.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan—Marchandises sèches, fancy, maroquins, casimir, croton, etc., etc—Aussi, marchandises sèches, casimir, draps, etc.

Par Placide J. Specht, aux Bateaux, entre Barracks et Apollos—Magnifiques meubles, pour cause de départ.

Par Christian & Pont.—Tout le contenu de magasin de quincaillerie de Rembrecht, 200 rue Peydras, etc.

Par E. Chauvin, rue Front Levée, entre Poydras et Lafayette—Le contenu d'une épicerie.

Par Engl Touraud, aux Levées, Troisième District—300 barriques vin rouge.

Par R. M. Montgomery, à sa salle d'encan, 67 rue du Camp—Vente régulière de meubles.

Par O. Valeton, No 14 rue Natchez—Jambons d'Yorck, pore, bœuf, comestibles, etc.

ATTENTION!

Vente, à 3 heures, de 2000 barriques vin rouge Bordeaux, en débarquant de l'Union. Voir les avis d'encan par Eugène Tourné. Vente sans réserve.

ATTENTION!

Quincaillerie et Faïence.—Le grande vente reste réservée à l'encan, ordonnée par MM. Christian & Pont, encanteurs, aura lieu aujourd'hui, au No 200 de la rue Peydras. La vente commencera à 10 heures du matin et sera continuée les deux jours, jusqu'à ce que tout le stock soit vendu.

Les Factures imprimées aux Factures, Cartes, etc., et faites faites vous refaire au Peloton Printing Office, 112 et 114, rue Perdido.

THEATRES

Aujourd'hui, Mardi:

ACADÉMIE. —The Fair One.

ST-CHARLES. — Engagement des sœurs Chapman.

THÉATRE DE L'OPÉRA. — La Direction de la Société de l'Opéra, ainsi qu'on le verra dans nos annonces qu'elle publie aujourd'hui, dans nos colonnes, a fixé au lundi, 13 novembre, la première représentation de la saison lyrique. C'est dans les Huguenots que le public fera connaissance avec les nouveaux pensionnaires de notre théâtre. Cette grande œuvre sera interprétée par Mlle Leveilli et Mme Durand-Hitchcock, MM. Delabranche, Dumestre, Coulon, Périé et Jourdan.

La bureau de location est provisoirement établi dans le cabinet de M. Wirtz, secrétaire de la Société. — Entrée par la rue Toulouse.

Un *Nota Bene* qui termine l'annonce de la Société de l'Opéra concerne particulièrement les actionnaires. Nous y appelons l'attention de ces derniers.

LE WADE HAMPTON.—Ce bateau à vapeur a coulé bas en face, pendant la tempête, en face de Donaldsonville, hier matin, entre 5 et 6 heures. Personne n'a péri, mais le bateau est perdu avec toute sa cargaison qui consistait en 1600 balles de coton. Nous n'avons pas d'autres détails.

LIBRAIRIE HÉBERT & CIE.—Nous avons reçu de nos voisins MM. Hébert & Cie., le numéro du *Monde illustré* du 21 octobre, ainsi que deux boîtes de plumes de fer d'un nouveau genre que nous recommandons comme excellentes, ce sont les plumes Nos. 14 et 15 de Mallat, à pointe fibre et à pointe extra-fine. Les premières sont à triple articulation, les secondes sont à cinq ajours et six lames.

IL se fait de grandes ventes au GAGNE-PETIT, coin Royale et St Pierre, parce qu'on y vend à un bon marché exceptionnel. Allez-y.

LEGAL TENDER. — MM. Fernandez & Villa, au coin des rues Royale et Dumaine, viennent de recevoir par le steamer *Margaret*, une nouvelle marque de cigares connue sous le nom de "Legal Tender", qui sont si renommés à la Havane sous la dénomination havanaise. Cette marque, qui marche rapidement à la célébrité, défie toute concurrence. La même maison a un assortiment complet d'autres cigares qu'elle vendra avec une réduction considérable des anciens prix. Voyez l'annonce pour la nouvelle marque des diverses fabriquant d'où ils proviennent.

NAVETS INDIENS. — Les affections de poitrine sont généralement très tenaces, surtout à l'entrée de l'hiver, pour ceux à qui leurs occupations et leur état de fortune ne permettent pas d'aller chercher un soulagement dans des pays plus chauds. Il faut alors avoir recours aux remèdes de la science, et nous n'en connaissons pas de meilleur que le BAUME PECTORAL AUX NAVETS INDIENS, de Lajface, qui se vend dans la pharmacie de Lajface, rue des Champs-Elysées, 23, et dans les principales pharmacies de la ville.

Notices d'assessment Nos. 73, 74, 75 et 76. Voyez à la colonne des notices spéciales. — Mort de Felix Vignaud, John Deeves, J. W. Forgie et J. W. Leach. Payable au bureau de l'Association d'Assistance et de Bienfaisance Mutuelle Louisianaise sur la Vie, rue Carondelet, 130. Montant payé, $9,250 00.

Au GAGNE-PETIT, coin Royale et St Pierre, les acheteurs affluent, parce qu'ils y vend des marchandises à des prix très réduits.

POURSUITES CONTRE SHERIDAN.

Le général John Palmer, gouverneur de l'Illinois, vient de donner l'ordre à l'attorney général Bushnell de décréter d'accusation, devant un grand jury, le lieutenant-général Phil. Sheridan. Un mandat sera après l'incendie de Chicago, cette ville a été placée partie mairie sous le contrôle militaire. On se rappelle aussi qu'à la même époque le colonel Cleveland, attorney de la ville, a été tué d'un coup de feu, un soir, dans les circonstances que nous avons déjà rapportées. L'homme qui a tiré ce fatal coup de feu est un étudiant de l'Université, nommé Treat, qui a déclaré, lors de l'enquête du jury, qu'il avait agi par ordre de son capitaine, M. Colston, officier confédéré. Le capitaine Colston a déclaré à son tour qu'il avait agi par ordre du colonel Frank Sherman, lequel affirme avoir agi que d'après les ordres de Sheridan.

Après la mention de l'attorney Grosvenor, le maire de Chicago, M. Mason, à la requête du gouverneur Palmer, a demandé la mise en état de la loi par les tribunaux. Mais le gouvernement ne se contente pas de cette satisfaction, et après un examen attentif des circonstances dans lesquelles l'attorney Grosvenor a été tué, il a décidé qu'il y avait lieu de poursuivre en justice tous ceux qui se trouvent impliqués à un degré quelconque dans cette regrettable affaire, savoir: le général Sheridan, le colonel Frank Sherman, le capitaine Colston et l'étudiant Treat.

La mesure prise par le gouverneur de l'Illinois donne à penser que l'attorney Grosvenor a trouvé la mort dans des circonstances autres que celles que nous avons rapportées d'après une correspondance de Chicago. On se souvient que suivant cette correspondance, l'attorney arrêté en état d'ivresse par les rues de Chicago, qu'il répondit par une insulte au colonel Sherman qui le faisait garder à vue, divers coups de feu furent tirés dans la direction de la victime; celle-ci, atteinte de deux balles, tomba et expira. Les journaux de Chicago, qui ne cachaient pas leur hostilité contre l'attorney, ont donné de cette mort une version différente. Ils ont prétendu que Grosvenor, ayant été arrêté, avait tiré un coup de feu sur un étudiant de l'Université, nommé Treat, qui a déclaré, lors de l'enquête du jury, qu'il avait agi par ordre de son capitaine, M. Colston, officier confédéré. Le capitaine Colston a déclaré à son tour qu'il avait agi par ordre du colonel Frank Sherman, lequel affirme avoir agi que d'après les ordres de Sheridan.

Après la mention de l'attorney Grosvenor, le maire de Chicago, M. Mason, à la requête du gouverneur Palmer, a demandé la mise en état de la loi par les tribunaux. Mais le gouvernement ne se contente pas de cette satisfaction, et après un examen attentif des circonstances dans lesquelles l'attorney Grosvenor a été tué, il a décidé qu'il y avait lieu de poursuivre en justice tous ceux qui se trouvent impliqués à un degré quelconque dans cette regrettable affaire, savoir: le général Sheridan, le colonel Frank Sherman, le capitaine Colston et l'étudiant Treat.

La mesure prise par le gouverneur de l'Illinois donne à penser que l'attorney Grosvenor a trouvé la mort dans des circonstances autres que celles que nous avons rapportées d'après une correspondance de Chicago. On se souvient que suivant cette correspondance, l'attorney arrêté en état d'ivresse par les rues de Chicago, qu'il répondit par une insulte au colonel Sherman qui le faisait garder à vue, divers coups de feu furent tirés dans la direction de la victime; celle-ci, atteinte de deux balles, tomba et expira. Les journaux de Chicago, qui ne cachaient pas leur hostilité contre l'attorney, ont donné de cette mort une version différente. Ils ont prétendu que Grosvenor, ayant été arrêté, avait tiré un coup de feu sur un étudiant de l'Université, nommé Treat, qui a déclaré, lors de l'enquête du jury, qu'il avait agi par ordre de son capitaine, M. Colston, officier confédéré. Le capitaine Colston a déclaré à son tour qu'il avait agi par ordre du colonel Frank Sherman, lequel affirme avoir agi que d'après les ordres de Sheridan.

LA MISSION DE M. BENEDETTI EN PRUSSE.

La publication de M. le comte Benedetti n'est point comme on l'avait dit d'abord, une brochure d'après les propositions d'un volume. C'est une histoire générale de la politique de la Prusse depuis l'avènement de Frédéric-Guillaume Ier, et un exposé complet des relations de l'Allemagne avec la France depuis l'année 1866. Il faudrait beaucoup de temps pour analyser dans tous ses détails cet ouvrage si riche en documents précieux. Nous y reviendrons et nous publierons les pièces les plus intéressantes de ce dossier historique. Pour le moment nous devons nous borner à le dépouiller.

I

C'est la lettre bien connue du 25 novembre 1870 qui sert de préface à l'ouvrage. Le lecteur se souvient que dans cette lettre adressée à un ami, M. Benedetti a déclaré qu'il n'avait jamais suggéré la guerre; qu'il avait, au temps opportun, éclairé le gouvernement impérial sur les développements donnés par la Prusse à son état militaire, sur la candidature du prince de Hohenzollern, sur les véritables dispositions des États du Sud, sur les vues du cabinet de Berlin; qu'il avait notamment averti le gouvernement de l'élan patriotique qui aurait indubitablement l'Allemagne entière dans une guerre éclatant entre la France et la Prusse, *surtout dans le cas où la France serait la première à la déclarer*; enfin qu'il n'a jamais cessé de rappeler au gouvernement impérial que l'organisation de l'Allemagne permettait à cette nation de passer avec une extrême rapidité de l'état de paix à l'état de guerre.

L'ouvrage de M. Benedetti est le développement et la justification de ces propositions. L'ancien ambassadeur de France à Berlin appuie chacune de ses affirmations sur des notes, sur des dépêches, sur une correspondance diplomatique abondante. On raconte qu'ayant de livrer ce vaste et lumineux plaidoyer à l'impression, l'auteur s'est rendu en Angleterre et l'a soumis à son ancien souverain; on ajoute même que, sur certaines indications qui lui auraient été données, il aurait pratiqué quelques petites importantes. S'il en fait ainsi, il fait le rectifier un point de vue de l'exactitude historique. Quand on veut éclairer une situation, il n'y a pas à économiser sa lumière.

Le livre de M. Benedetti se compose de six chapitres; il est suivi d'appendices. Le premier chapitre traite des *origines de la guerre de 1870*; le second, du *rang d'alliance offensive et défensive, signé à Berlin, entre la Prusse et l'Italie*; le troisième est consacré aux *événements accomplis en 1869*; on y analyse l'*ouverture des hostilités*; il est question, dans le quatrième, des *différents projets de traités qui ont fait l'objet de pourparlers confidentiels à Berlin*; M. Benedetti raconte, dans le cinquième, les *rapports de la France avec la Prusse de 1866 à 1870*; le sixième chapitre enfin, le plus important de tous, est rempli par la *candidature du prince de Hohenzollern* et par le récit de la *mission de M. Benedetti à Ems*.

II

La question des origines de la guerre de 1866 est traitée par l'auteur avec l'autorité d'un témoin qui a vu se former sous ses yeux l'orage. M. Benedetti, accrédité à la cour de Prusse dans les derniers jours de 1864, a trouvé, en arrivant à son poste, le cabinet de Berlin préoccupé de diriger sur la cour de Vienne à faire un roi Guillaume l'abandon de ses droits sur leur ancienne province de Silésie. Le comte de Bismarck, ambassadeur de France à Berlin reçoit ses instructions à ce sujet du quai d'Orsay et les transmet à M. de Goltz en l'invitant à pénétrer les vues réelles de M. de Bismarck d'en suivre et d'en signaler les développements donnés par la Prusse à son état militaire, sur la candidature du prince de Hohenzollern, sur les véritables dispositions des États du Sud, sur les vues du cabinet de Berlin; qu'il avait notamment averti le gouvernement de l'élan patriotique qui aurait indubitablement l'Allemagne entière dans une guerre éclatant entre la France et la Prusse, *surtout dans le cas où la France serait la première à la déclarer*; enfin qu'il n'a jamais cessé de rappeler au gouvernement impérial que l'organisation de l'Allemagne permettait à cette nation de passer avec une extrême rapidité de l'état de paix à l'état de guerre.

L'ouvrage de M. Benedetti est le développement et la justification de ces propositions. L'ancien ambassadeur de France à Berlin appuie chacune de ses affirmations sur des notes, sur des dépêches, sur une correspondance diplomatique abondante. On raconte qu'ayant de livrer ce vaste et lumineux plaidoyer à l'impression, l'auteur s'est rendu en Angleterre et l'a soumis à son ancien souverain; on ajoute même que, sur certaines indications qui lui auraient été données, il aurait pratiqué quelques petites importantes. S'il en fait ainsi, il fait le rectifier un point de vue de l'exactitude historique. Quand on veut éclairer une situation, il n'y a pas à économiser sa lumière.

Le livre de M. Benedetti se compose de six chapitres; il est suivi d'appendices. Le premier chapitre traite des *origines de la guerre de 1870*; le second, du *traité d'alliance offensive et défensive, signé à Berlin, entre la Prusse et l'Italie*; le troisième est consacré aux *événements accomplis en 1869*; on y analyse l'*ouverture des hostilités*; il est question, dans le quatrième, des *différents projets de traités qui ont fait l'objet de pourparlers confidentiels à Berlin*; M. Benedetti raconte, dans le cinquième, les *rapports de la France avec la Prusse de 1866 à 1870*; le sixième chapitre enfin, le plus important de tous, est rempli par la *candidature du prince de Hohenzollern* et par le récit de la *mission de M. Benedetti à Ems*.

II

La question des origines de la guerre de 1866 est traitée par l'auteur avec l'autorité d'un témoin qui a vu se former sous ses yeux l'orage. M. Benedetti, accrédité à la cour de Prusse dans les derniers jours de 1864, a trouvé, en arrivant à son poste, le cabinet de Berlin préoccupé de diriger sur la cour de Vienne à faire un roi Guillaume l'abandon de ses droits sur leur ancienne province de Silésie. Le comte de Bismarck, ambassadeur de France à Berlin, reçoit ses instructions à ce sujet du quai d'Orsay et les transmet à M. de Goltz en l'invitant à pénétrer les vues réelles de M. de Bismarck,